

# Le Petit Liguois



BULLETIN MUNICIPAL DE LIGUEUX N°23  
JANVIER 2016

18 Juin 2015

*Bicentenaire de la bataille de WATERLOO*



Peinture réalisée par Bernard DEYRES (Copiste)



**Jacques-Gervais SUBERVIE,**  
Un Général Français de la  
Révolution et de l'Empire a vécu  
à LIGUEUX (plus de  
renseignements page 1).



05.57.41.21.01

[mairie-ligueux@orange.fr](mailto:mairie-ligueux@orange.fr)

[www.LIGUEUX33.FR](http://www.LIGUEUX33.FR)

Imprimé par nos soins en mairie





*Le Maire  
et son conseil municipal*

*vous présentent  
leurs Meilleurs Vœux  
pour l'année 2016*

*et vous souhaitent un  
bon moment de  
lecture.*



# Sommaire

- Histoire du Général Subervie
  - Informations particulières
    - Informations utiles
- Composition des commissions communales
- Le RPI La Roquille Ligneux Margueron
  - Le SIVOS
  - USTOM
  - Frelons asiatiques
- Les finances et les projets
- La population Ligoise
  - Festivités 2015
- le mot des associations
- Les manifestations à venir
  - Contacts utiles

# Un peu d'histoire ....

Le Maire et son conseil municipal ont été interpelés par courrier par M. Guy DECOULONVILLIERS, grand amateur d'histoire.

A l'occasion du bicentenaire de la Bataille de WATERLOO (18 juin 1815), il nous demandait de mettre à l'honneur M. Jacques-Gervais SUBERVIE, général français de la révolution et de l'empire qui est décédé à **LIGUEUX** le 10 mars 1856.

L'occasion pour nous tous de nous documenter et de replonger dans son histoire.

(source Wikipédia)

Né en **Janvier 1772**, il est d'abord comme beaucoup d'officiers de l'Empire, engagé volontaire de **1792** au 2ème bataillon de volontaires du Gers et sert dans les armées des Pyrénées et d'Italie.

Il passe au service de l'armée le 23 juillet **1793**, et fait avec distinction toutes les campagnes qui amenèrent les traités de Campo-Formio, de Lunéville et de Tilsitt.

En **1797**, il devient **aide de camp** de Lannes et fait avec lui la Campagne d'Égypte.

**Chef d'escadron** en **1803**, il est promu **colonel de chasseurs** après sa brillante conduite à Ulm et à Austerlitz.

Le **27 mai 1807**, il est nommé **officier de la Légion d'honneur**.

Après avoir fait la campagne de Prusse, il est transféré en Espagne en **1808**.

**Colonel du 10e régiment de chasseurs à cheval**, il fait à la tête de ce régiment les campagnes de **1808 à 1811** en Espagne.

Le **21 mars 1809**, il poursuit l'arrière-garde du général Cuesta, ne cessant de le charger et de le sabrer pendant plus d'une lieue sur la grande route de Truxillo.



*Armes du  
baron **SUBERVIE**  
et de l'Empire.*

Son impétuosité faillit lui devenir funeste, car, enveloppé de toutes parts dans les collines boisées où l'ennemi s'était placé en embuscade, il ne doit son salut et celui de son régiment qu'au sang-froid et à l'intrépidité avec lesquels il résiste à des forces sept fois plus nombreuses, dont il parvient à se dégager.

**En 1810 et 1811**, il contribue à la dispersion du corps d'armée anglais du général Blacke, dans le royaume de Murcie, et **est cité parmi les officiers supérieurs qui se distinguent particulièrement pendant cette campagne**, notamment aux sièges de diverses places et à la bataille de Sagonte.

Ses actions lui valent le titre **de Baron d'Empire et le grade de général de brigade** le 6 août 1811.

Il fait la campagne de **1812** en Russie.

Le 4 juillet, il charge la division du général Korf et la rejette sur la Desna, après lui avoir fait subir une perte de 200 prisonniers. Il est blessé à la Moskova. On le retrouve au combat de Wethan, durant la campagne de Saxe.

**En 1814**, il combat à Mormant, Montereau, Champaubert, Brienne, et est blessé au cours de la défense de Paris.

Il devient **général de division** le **3 avril 1814**.

Le roi le nomme **chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis**, et le 23 juillet, lieutenant-général des armées.

**En 1815**, durant les Cent-Jours, il commande à l'armée du Nord une division de cavalerie légère, et combat à Ligny et à Waterloo le 16 juin et 18 juin.

Il est mis en disponibilité dès le retour des Bourbons et mis à la retraite en **1825**.

La révolution de **1830** le réintègre dans l'armée : il commande la première division militaire, puis est **inspecteur général de la cavalerie**.

Élu **député du Gers** en **1831**, il est constamment réélu dans son département d'origine jusqu'en **1842**, puis député d'Eure-et-loir de **1842 à 1851**, et fait partie de l'opposition libérale.



Jacques-Gervais Subervie,  
ministre de la Guerre  
(portrait de 1849)

Après la révolution de **février 1848**, il devient **ministre de la guerre** du gouvernement provisoire le 25 février, mais démissionne le 19 mars, date à laquelle il est nommé **grand chancelier de la Légion d'honneur**.

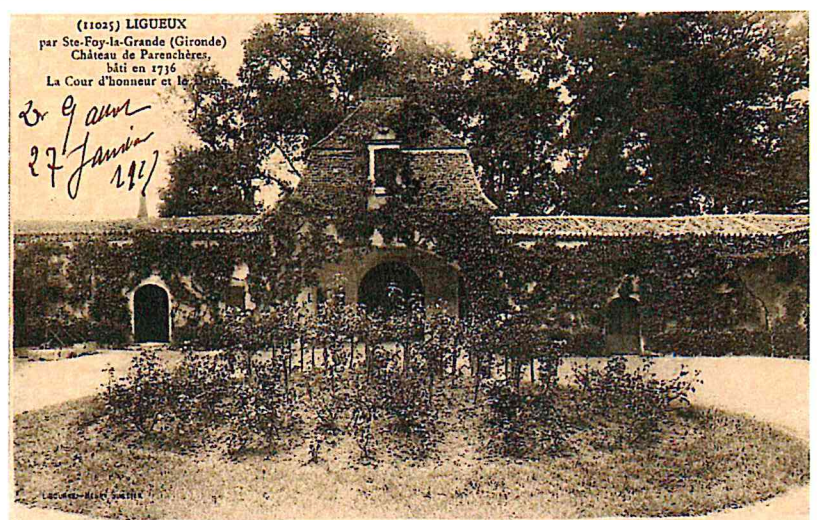
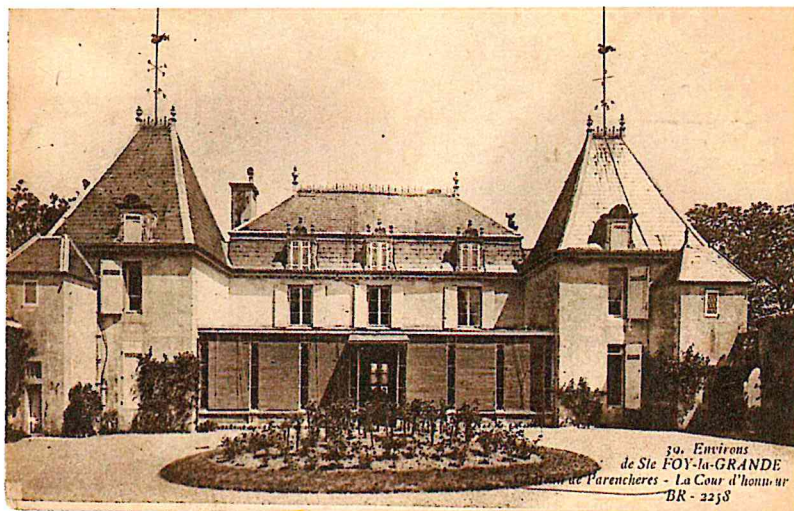
Aux élections à la Constituante, il est choisi comme **député républicain** par le département d'Eure-et-Loir et est réélu à la Législative.

Dès son élection à la présidence de la République, Louis-Napoléon Bonaparte l'écarte de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 mit fin à sa carrière politique.

Admis à la retraite en 1848, il fut rétabli en 1853 dans le cadre de réserve.

Retiré dans son château de Parenchère, en Gironde, qu'il tenait de sa femme, fille du général comte Boudet, il y mourut à quatre vingt-quatre ans, le 10 mars 1856.





# Informations Particulières

## Investissements prévus et non réalisés

Nous tenons à vous informer qu'une partie des investissements prévus pour l'année 2015 n'ont pu être réalisés. Vous en trouverez le détail à la page n° 18 "Les finances et les projets".

En effet, des requêtes ont été déposées par deux familles au Tribunal Administratif de BORDEAUX contre la Commune en date du 5 février 2015.

Ces requêtes formulées dans le cadre de la vente d'un terrain communal, concernent des délibérations prises à l'unanimité par les élus du mandat 2008-2014 et par les élus du nouveau Conseil Municipal.

Les affaires sont en cours.

## Contrôle URSSAF

Le 27 novembre 2015, l'inspecteur de l'URSSAF Aquitaine s'est présenté à la Mairie pour effectuer un contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires AGS à compter du 01/01/2013. Aucune irrégularité n'a été relevée lors de ce contrôle.

## Création d'une association

Une association nommée LIGUEUX EN FETE a été créée en juin dernier, elle a pour objet l'organisation de manifestations festives, culturelles, artistiques ou éducatives, en harmonie avec les différentes associations reconnues, communales ou intercommunales.

Elle pourra également apporter son soutien logistique aux manifestations organisées par la municipalité de LIGUEUX ou par la communauté de commune du Pays Foyen.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Rendez-vous possible avec le  
Maire  
et les adjoints  
sur demande

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT AU PUBLIC

Lundi : 14h00 – 17h00  
Mercredi : 14h00 – 17h00  
Samedi : 9h00 - 12h00

### Personnel communal

Sophie LAGORCE,  
adjoint administratif (15h / semaine)  
Gilles MICHAUX,  
adjoint technique (15h / semaine)

## Démarches administratives à effectuer en Mairie

- Livret de famille
- Carte nationale d'identité
- Carte de Séjour
- Carte grise
- Mariage
- Recensement militaire (**Rappel : Filles et Garçons doivent impérativement être recensés dès 16 ans**)
- Urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclaration préalable de travaux...)

### Tarif de location du foyer polyvalent pour 2016

250€ pour les administrés  
300€ pour les personnes  
extérieures

Caution : 2 000.00€

## Le rôle de vos élus dans les différentes Commissions Communales

### Responsable du Personnel Secrétariat

M. Christian BERTIN  
Mme Isabelle PILLON

### Responsable du Personnel Entretien

M. Christian BERTIN  
Mme Isabelle PILLON  
M. Philippe BRAGEOT

### Bulletin Municipal

Mme Isabelle PILLON  
Mme Martine BASTIDE  
Mme Isabelle CANCE  
Mme Christelle DELLUC  
Mme Adeline LACHAPELLE

### Liste électorale

M. Christian BERTIN  
Mme Martine BASTIDE  
Mme Christelle DELLUC

### Voirie et bâtiments

M. Christian BERTIN  
M. Philippe BRAGEOT  
M. Alain ALBUCHER  
Mme Adeline LACHAPELLE  
M. Jean-Jacques REBEYROLLE  
M. Patrick REBEYROLLE

### Cimetière

M. Christian BERTIN  
M. Philippe BRAGEOT  
M. Jean-Jacques REBEYROLLE  
M. Patrick REBEYROLLE

### Budget

M. Christian BERTIN  
Mme Isabelle CANCE  
Mme Christelle DELLUC  
Mme Adeline LACHAPELLE

### Associations et foyer communal

M. Christian BERTIN  
Mme Isabelle PILLON  
M. Philippe BRAGEOT  
Mme Adeline LACHAPELLE

### Calamités agricoles

Mme Isabelle PILLON  
M. Jean-Jacques REBEYROLLE  
M. Patrick REBEYROLLE

# Nos enfants et l'école

La gestion de la scolarité de nos enfants est assurée par un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) qui regroupe les communes de LIGUEUX, LA ROQUILLE et MARGUERON.

## LA MATERNELLE ET LE PRIMAIRE

### LA ROQUILLE

La Direction et l'enseignement sont assurés

par **Mme Christel FOURNIER**

ATSEM : Mme Christine TRITTER

**Pour l'année scolaire 2015 – 2016**

Toute Petite Section (-de 3 ans) : 3 enfants

Petite Section : 11 enfants

Moyenne Section : 11 enfants

**Soit au total une classe de 25 enfants**

### MARGUERON

La direction est assurée par

**Mme Estèle VEYSSIERE**

L'école regroupe 3 classes de double niveau.

Les effectifs

- Enseignant M. Julien LESCURAT  
aidé de Mme Dominique GLEVER (ATSEM)

Grande Section : 10 / CP : 9

**soit une classe de 19 enfants**

- Enseignante Mme Gaëlle STEYAERT

CE1 : 14 / CE2 : 16

**soit une classe de 30 enfants**

- Enseignante Mme Estèle VEYSSIERE

CM1 : 10 / CM2 : 10

**soit une classe de 20 enfants**

### La CANTINE

La restauration des 94 élèves est assurée à Margueron.

Les élèves de La Roquille y sont conduits en bus.

Un cuisinier s'affaire quotidiennement à la préparation des repas, en privilégiant la qualité et la fraîcheur avec approvisionnement tous les 2 jours.

**Tarif mensuel : 36€50**

**Repas occasionnel : 2€70**



## UN SERVICE DE BUS POUR LE COLLEGE ET LE LYCÉE



Le SIVOS organise un circuit de ramassage scolaire pour les élèves du secondaire.

**Le tarif est de 12,90€ par mois et par enfant.**

Les règlements sont reçus à la Mairie de Margueron (bureau du SIVOS)

**Lundi et Jeudi de 13h45 à 15h15**

**Mardi et Vendredi de 13h45 à 15h45**

Pour plus de renseignements concernant les horaires et lieux de départ, il vous suffit de prendre contact avec le SIVOS au 05.57.41.23.00 aux horaires indiqués ci-dessus.

### **LE SIVOS, la REFORME et L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (APS)**

La réforme des rythmes scolaires est appliquée depuis septembre 2014. Concernant l'année scolaire 2015-2016, aucune modification n'a été apportée.

Les modalités d'exécution des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et de l'accueil périscolaire sont gérées par la Communauté de Communes.

Nos écoles font parties des « écoles pilotes » du Pays Foyen.

Pour vous permettre d'en connaître le fonctionnement, vous trouverez dans les pages suivantes la brochure créée par la communauté de communes.

**Les délégués du SIVOS sur votre Commune sont :**

Christian BERTIN, Isabelle PILLON, Isabelle CANCE et Christelle DELLUC.

# Temps d'activité périscolaire

## Intervenants aux écoles

### MARGUERON

**Directeur : Julien BERSIER**

**Animateurs sportifs :**

Vincent BARTHEZ

Maxime PERRIER

**Animateurs :**

Yoann BERNARD

Atty DEDERT

Dominique GLEVER

Agnès LAVEAU

Pauline VANMANSART

### LA ROUILLE

**Directeur : Julien BORDERIE**

**Animatrices :**

Christine TRITTER

Christelle GROSSIAS

## DEROULEMENT des TAP

(Temps d'activités périscolaire).

**LUNDI et JEUDI**

**15h15/16h45**

**Taux d'encadrement :**

1 animateur pour 14 enfants de -6ans

1 animateur pour 18 enfants de +6ans

**15h15** Sortie des classes.

Les enfants inscrits aux TAP sont récupérés dans les classes (ceux qui ne doivent pas rester quel que soit la raison doivent le dire à l'animateur à ce moment pour ne pas aller avec le groupe). Les autres enfants sont conduits par leur maîtresse jusqu'aux portes de sortie.

**15h20/16h40** Activités par groupes d'âge sur différents lieux. Merci de ne pas oublier une tenue adéquate pour les activités sportives : jogging et baskets obligatoires.

**16h45**

Les enfants vont,

- Soit au bus
- Soit à la porte de l'école pour partir avec leurs parents (fermeture des portes à 16h55)
- Soit à l'APS

Attention : Lorsque votre enfant est inscrit aux TAP, cela rend sa présence incontournable, sur toute la durée de l'activité.



## DEROULEMENT des APS

(Accueils périscolaires).

**MARDI et VENDREDI**

**15h45/16h45** (même fonctionnement que les TAP)

**Taux d'encadrement :**

1 animateur pour 10 enfants de -6ans

1 animateur pour 14 enfants de +6ans

**LUNDI/MARDI/MERCREDI/JEUDI/VENDREDI**

(le MERCREDI : matin uniquement)

**7h30/8h45**

APS à l'école de La Roquette

(Le bus fait la navette avec Margueron)

**16h45/18h30**

Pause goûter (pris en charge par le SIVOS),

puis proposition de différentes activités :

- Sportives
- Culturelles
- Détente
- Accompagnement à la scolarité (les enfants y participant ne sont pas dans l'obligation de finir leurs devoirs. Des jeux, des explications seront proposés pour mieux comprendre les leçons).

Les enfants sont à récupérer à la salle des Fêtes.

## INSCRIPTIONS

Afin que votre enfant participe aux TAP et APS, il est obligatoire de remplir un dossier d'inscription. En faire la demande au Directeur Périscolaire.

Le retourner à la Communauté de Communes du Pays Foyen -  
2 av Georges Clémenceau - BP 74 - 33 220 Pineuilh

TARIFS unique :  
5€/mois selon  
fréquentation

TARIFS  
selon Quotient Familial,  
voir grille Tarifaire.  
Les factures vous seront  
envoyées. Paiement au Trésor  
Public ou par internet.





# Les Jours de Collecte

## ORDURES MENAGERES

(POUBELLE VERTE)

Lundi

Semaine Paire

## BAC DE RECYCLAGE

Lundi

Semaine Paire

## LE VERRE

Conteneur derrière l'abribus sur la  
place de l'ancienne Mairie

**Rappel : Il est interdit de jeter les ordures dans la nature**

**Le dépôt sauvage est passible d'amende**



### Déchets : quels bons gestes pour les limiter ?

*Publié le 25 novembre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)*

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets du 21 au 29 novembre 2015, retrouvez sur le site de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) les conseils pratiques destinés à limiter vos déchets à la maison, au bureau ou tout simplement en faisant vos courses.

L'Ademe recommande notamment de :

- bien acheter et bien vous équiper (emprunter ou louer des produits neufs ou d'occasion, éviter les achats de produits à usage unique, choisir les produits sans suremballage, préférer les sacs réutilisables...);
- éviter le gaspillage alimentaire (être vigilant sur les offres promotionnelles, respecter au mieux la chaîne du froid en effectuant vos achats, être attentif aux dates de péremption, assurer une bonne conservation de vos aliments...);
- moins jeter (valoriser les déchets organiques par le compostage, donner une seconde vie à certains produits comme les vêtements, les livres, les appareils électriques, utiliser moins de piles, limiter la consommation de papier...).

L'Ademe précise également comment :

- comprendre les symboles de tri qui donnent des informations importantes pour savoir comment éliminer au mieux vos déchets (Triman, poubelle barrée, anneau de Möbius, Tidy man, point vert...);
- vous débarrasser de vos déchets grâce à un outil de recherche en ligne qui permet de savoir ce qu'il faut faire de tel ou tel déchet, ce qu'il va devenir et comment éviter de le produire.

# Tri et recyclage : comprendre les principaux symboles

| Incitation et consigne de tri                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>« Triman »</b></p> <p>Symbole indiquant que le produit (recyclable) doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé. Ce logo est obligatoire sur tous les emballages et produits recyclables (sauf le verre), sur les notices ou tout autre support dématérialisé, depuis janvier 2015.</p>                                |    |
| <p><b>« Tidy man » (l'homme propre)</b></p> <p>Simple incitation à la propreté, ce pictogramme invite les consommateurs à jeter l'emballage ou le conditionnement des produits dans une poubelle.</p>                                                                                                                                                   |    |
| <p><b>Poubelle barrée</b></p> <p>Symbole indiquant que le déchet ne doit pas être jeté dans une poubelle classique. Il doit être collecté par une filière spécifique comme c'est le cas pour les piles, les déchets électriques ou électroniques, les produits dangereux.</p>                                                                           |    |
| Produits recyclables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                       |
| <p><b>Anneau de Möbius</b></p> <p>Symbole universel des matériaux recyclables depuis 1970. Il indique que le produit ou l'emballage est techniquement recyclable mais pas qu'il est recyclé, ni qu'il le sera.</p>                                                                                                                                      |   |
| <p><b>Verre recyclable</b></p> <p>Symbole qui indique que le verre constituant le produit est recyclable. Rien ne garantit que le produit sera obligatoirement recyclé.</p>                                                                                                                                                                             |  |
| <p><b>Aluminium recyclable</b></p> <p>Symbole qui indique que le produit ou l'emballage est constitué d'aluminium, matériau qui peut être recyclé. Rien ne garantit cependant que le produit sera recyclé.</p>                                                                                                                                          |  |
| Produit recyclé                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                       |
| <p><b>Anneau de Möbius avec pourcentage</b></p> <p>Symbole qui précise que l'emballage ou le produit est fabriqué avec des matières recyclées. Le chiffre indique le taux de matière recyclée, ici 65%.</p>                                                                                                                                             |  |
| Financement des éco-organismes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                       |
| <p><b>Point vert</b></p> <p>Souvent mal interprété, ce symbole ne signifie pas que le produit est recyclable. Il signale uniquement que l'entreprise qui l'appose sur ses produits s'acquitte d'une contribution financière auprès de filières de recyclage (Eco-Emballage, Adelphe, Cyclamed...) pour financer la gestion des déchets d'emballage.</p> |  |

Infographie © Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), mai 2015.

## Grille tarifaire des ordures ménagères 2016

| HABITATS INDIVIDUELS et COLLECTIFS          |                               |                                                                                                                                   |                                             |
|---------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
|                                             | volume bac et sac<br>(litres) | Part fixe TTC<br>(incluant abonnement<br>+ forfait 18 levées)                                                                     | Part variable TTC<br>(levée supplémentaire) |
| Bacs « pucés »                              | 90                            | 140,60 €                                                                                                                          | 2,70 €                                      |
|                                             | 120                           | 156,80 €                                                                                                                          | 3,60 €                                      |
|                                             | 240                           | 221,60 €                                                                                                                          | 7,20 €                                      |
|                                             | 340                           | 275,60 €                                                                                                                          | 10,20 €                                     |
|                                             | 660                           | 448,40 €                                                                                                                          | 19,80 €                                     |
|                                             | 770                           | 507,80 €                                                                                                                          | 23,10 €                                     |
| SACS prépayés*                              | 50                            | 1 personne au foyer : 129,50 €<br>2 personnes au foyer : 167 €<br>3 personnes au foyer : 204,5 €<br>4 personnes au foyer : 242 €  | Prix unitaire du sac<br>1,50 €              |
| PROFESSIONNELS et ADMINISTRATIONS           |                               |                                                                                                                                   |                                             |
|                                             | volume bac et sac<br>(litres) | Part fixe TTC<br>(incluant abonnement<br>+ forfait 18 levées)                                                                     | Part variable TTC<br>(levée supplémentaire) |
| Bacs « pucés »<br>(1 abonnement<br>Par bac) | 90                            | 198,60 €                                                                                                                          | 2,70 €                                      |
|                                             | 120                           | 214,80 €                                                                                                                          | 3,60 €                                      |
|                                             | 240                           | 279,60 €                                                                                                                          | 7,20 €                                      |
|                                             | 340                           | 333,60 €                                                                                                                          | 10,20 €                                     |
|                                             | 660                           | 506,40 €                                                                                                                          | 19,80 €                                     |
|                                             | 770                           | 565,80 €                                                                                                                          | 23,10 €                                     |
| SACS prépayés                               | 50                            | 1 rouleau (25 sacs) : 187,50 €<br>2 rouleaux (50 sacs) : 225 €<br>3 rouleaux (75 sacs) : 262,5 €<br>4 rouleaux (100 sacs) : 300 € | Prix unitaire du sac<br>1,50 €              |

(\*) 1 rouleau de 25 sacs de 50 l par personne et par foyer



## JOUR DE COLLECTE LUNDI MATIN (SEMAINE PAIRE)

### VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE LIGUEUX

#### JOURS DE RAMASSAGE :

- ordures ménagères : le lundi matin
- déchets recyclables : le lundi matin

Lorsque votre collecte est :

Le matin : Sortez vos bacs la veille

L'après-midi : Sortez vos bacs le matin



#### Un doute ?

Contactez votre mairie  
ou l'une de nos deux  
ambassadrices du tri,  
Leslie et Francine,  
au 05 57 84 00 20  
ambdutr@ustom.fr



Jours de ramassage  
de vos ordures  
ménagères



Jours de ramassage  
de vos déchets  
recyclables



|           |    |        |    |        |
|-----------|----|--------|----|--------|
| Janvier   | 11 | 25     | 11 | 25     |
| Février   | 8  | 22     | 8  | 22     |
| Mars      | 7  | 21     | 7  | 21     |
| Avril     | 4  | 18     | 4  | 18     |
| Mai       | 2  | 14* 30 | 2  | 14* 30 |
| Juin      | 13 | 27     | 13 | 27     |
| Juillet   | 11 | 25     | 11 | 25     |
| Août      | 8  | 22     | 8  | 22     |
| Septembre | 5  | 19     | 5  | 19     |
| Octobre   | 3  | 17 31  | 3  | 17 31  |
| Novembre  | 14 | 28     | 14 | 28     |
| Décembre  | 12 | 26     | 12 | 26     |

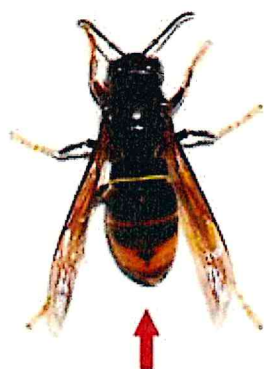
\* les dates avec un astérisque correspondent aux jours de rattrapage de jours fériés



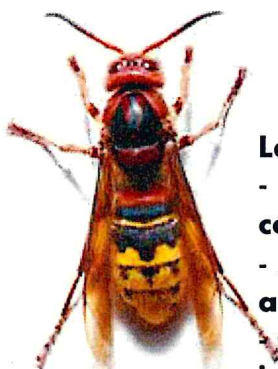
# Dossier d'information sur le FRELO ASIATIQUE

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été repérés (et détruits) au printemps 2015 sur LIGUEUX. Vous trouverez ci-dessous des informations pour les reconnaître, et avoir les bons réflexes.

## Comment le reconnaître



Frelon asiatique  
(taille réelle 3 cm)

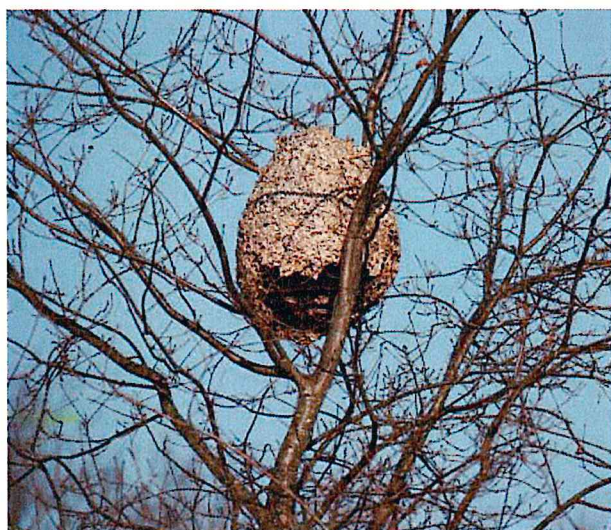


Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)

Le frelon asiatique se distingue du frelon européen :

- Il est plus petit que lui (entre 17 et 26 mm à l'âge adulte, contre 19 et 30 mm pour le frelon européen)
- Son thorax (la partie où sont attachées les ailes) est noir, alors que celui du frelon européen est brun-roux.
- Quant à son abdomen, il est noir avec un seul segment jaune (le dernier), contrairement au frelon européen, dont l'abdomen est jaune rayé de noir.

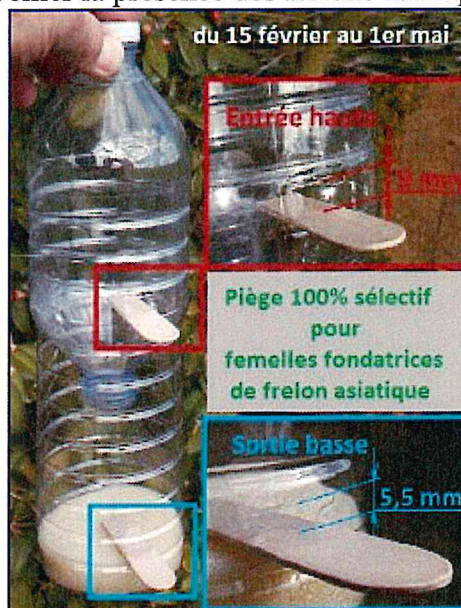
## Leurs Nids



## Comment fabriquer un piège

### Piège à femelles fondatrices 100% sélectif – version AAAFA 2015

Dès le 15 février, vous pouvez installer un piège que vous pouvez fabriquer vous-même afin de surveiller la présence des frelons asiatiques :



Il est équipé d'un dispositif de limitation en taille à l'entrée (9mm) : les femelles fondatrices de frelon européen et les papillons sont attirés mais ne peuvent pas entrer. Un dispositif de limitation en taille à la sortie (5 à 6 mm) retient la femelle fondatrice, elle ne peut pas ressortir, sauf à remonter la nasse, chose qui peut arriver.

Le rond de mousse (une éponge peut être utilisée) au fond de la bouteille est à imprégner jusqu'à saturation de l'appât alimentaire classique et bien connu : (bière brune + miel ou cidre + sirop ou jus de cirier), ce rond de mousse permet un réchauffement plus rapide de l'appât dès l'apparition d'un rayon de soleil, une évaporation accrue, un rayonnement plus large des arômes attractifs.

Ce rond de mousse évite la noyade aux petits insectes attirés aussi dans le piège. Ils s'y régaleront et repartent tranquillement par la fenêtre sélective.

Le haut de la bouteille est articulé et peut être enlevé et remis :

- Sa rotation avec la main, peut entraîner la fermeture de l'accès haut, enfermant assurément « vespa velutina » en attendant de s'en occuper.
- le basculement en tirant vers le haut permet d'ouvrir le piège, de refaire le plein d'appât, de sortir le cône renversé pour le nettoyage et faire le ménage, si vous n'y arrivez pas il est probable que les surfaces plastiques en contact soient collées par des coulures de l'appât qui est sirupeux et donc collant, il suffit de laver en trempant dans l'eau et d'appâter à nouveau avec précaution.

### Si vous capturez une femelle frelon asiatique

Mettre le piège 1 heure au réfrigérateur ou au congélateur la fait entrer en hibernation permettant l'ouverture du piège afin d'accéder au spécimen en l'écrasant avec une pince ou en le découpant avec une paire de ciseaux.

## Conseils et astuces d'utilisation

- 1 – installer le piège dès qu'il fait + de 13°Celsius
- 2 – installer le piège près d'un tas de bois, d'un plan d'eau, ou / et dans des zones fleuries (fleurs riches en nectar ou butinent les abeilles et plus particulièrement dans les camélias d'hiver à fleurs simples très riches en nectar)
- 3 – installer le piège idéalement tous les jours entre 10h00 et 15h00, de façon à le vérifier, le recharger en appât et traiter les frelons asiatiques éventuellement capturés
- 4 – retirer impérativement les pièges au 1er mai, les femelles fondatrices restent au nid dès la naissance des premières ouvrières nouvelle génération, et n'en ressortent plus. Nettoyer le piège et son rond de mousse et l'entreposer en attendant le 15 février prochain.
- 5 – vous avez entre les mains, un piège à femelles fondatrices de frelon asiatique « *vespa velutina* », n'éliminez que cette espèce, Dame Nature vous le rendra !

## SARRACENIA

### Une plante carnivore qui se nourrit des frelons asiatiques



*Le jardin des plantes de Nantes a découvert que cette plante carnivore dévore le redoutable insecte aux pattes jaunes.*

« Cette plante, c'est comme Léon. Quand elle nettoie, elle nettoie. » Romaric Perrocheau, directeur du jardin des plantes de Nantes (Loire-Atlantique), ose la référence au film de Luc Besson pour vanter les mérites de cette serial killeuse végétale.

#### Un pied peut tuer 50 frelons

En animant des ateliers pour le grand public, Christian Besson, un jardinier du parc, découvre des frelons asiatiques piégés dans une Sarracenia. La plante carnivore « **attire les frelons à pattes jaunes grâce à son nectar situé sur l'urne, la partie supérieure de la plante, explique le jardinier.** Après, ils glissent dans sa colonne lisse et ne peuvent plus ressortir. **En une journée, tous les insectes sont morts, digérés.** »

Le jardin des plantes et le Muséum d'histoire naturelle de Nantes ont inspecté environ deux cents plantes. Ils ont trouvé, en moyenne, trois frelons par urne. « **Un pied peut éliminer près de 50 frelons. Face à une colonie de 3 000 individus, ce n'est pas assez efficace** », tempère Romaric Perrocheau

Source : <http://www.ouest-france.fr/>

## Un piège en plastique à l'étude

Pour les apiculteurs, la Sarracenia ne serait donc pas la panacée. En outre, « **c'est une plante d'Amérique du Nord, incompatible avec 98 % des sols français, prévient Jean-Jacques Labat, spécialiste des plantes carnivores. Même si on peut la cultiver en pot, dans un milieu semblable à la tourbière.** » Pourtant, il faut agir : « **En 2014, j'ai perdu 20 % de ma production, constate Frédéric Herrman, apiculteur près de Nantes. On essaiera cette plante, si c'est possible.** »

L'université de Tours met actuellement au point un piège en plastique dans lequel sera placée la molécule de la Sarracenia. Une dernière étape cependant : identifier, puis copier, cette molécule qui piège les invasifs frelons asiatiques.

## Mise en garde

**Ne tentez jamais de détruire un nid de frelons asiatiques seul. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un professionnel.**

La dose de venin injectée par le frelon est plus importante que celle d'une guêpe, plus profonde et bien sûr plus douloureuse. Les effets qui s'en suivent sont aussi plus importants.

**Attention ! ! ! En cas d'allergie, une seule piqûre mal placée (gorge, bouche et plus largement la tête) peut entraîner un œdème de Quincke ou un choc anaphylactique et la mort si un traitement spécifique n'est pas mis en œuvre très rapidement.**

En cas de piqûres multiples (très fréquent), il y a risque de troubles importants, car le venin est neurotoxique et cardiotoxique. Il est fortement conseillé de consulter un médecin ou pharmacien très rapidement.

# Les finances et les projets

## BUDGET

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Fonctionnement excédent :      | 36 824€ |
| Investissement déficit :       | 589€    |
| Résultat de clôture excédent : | 31 993€ |

### BUDGET 2015

|                  |          |
|------------------|----------|
| Fonctionnement : | 141 170€ |
| Investissement : | 23 354€  |

Suite à la vente d'une partie du terrain cadastré section A n° 706 à Monsieur Claude BERTIN, nous tenons à vous informer que celui-ci ne sera jamais constructible contrairement à ce qu'en dit la rumeur.

## INVESTISSEMENT

2015

|                                                            |             |
|------------------------------------------------------------|-------------|
| Isolation de l'arrière cuisine du Foyer Polyvalent :       | 3 159,04€   |
| Achat d'une imprimante multifonction pour le secrétariat : | 3 720,00€   |
| Curage d'une partie des fossés :                           | 3 530,09€ * |
| Réfection du pont chemin communal :                        | 709,33€     |

(\*) Dans un souci d'économies, des élus ont mis à disposition leurs tracteurs et leurs remorques pour l'évacuation de la terre.

Suite aux requêtes déposées devant le Tribunal administratif de BORDEAUX, la municipalité a décidé de garder de la trésorerie pour payer les honoraires d'avocat. De ce fait, nous avons été contraints de ne pas réaliser les travaux de voirie et le curage de l'autre partie des fossés.

## PROJETS POUR 2016

Travaux de voirie sur toutes les routes (Point à Temps)  
Arasement des banquettes et curage des fossés sur la partie non terminée  
Fermeture de la terrasse couverte du Foyer Polyvalent, côté Nord, création d'une allée et d'un barbecue

## TAUX 2015

| TAUX DES TAXES 2015    |               |          |          |
|------------------------|---------------|----------|----------|
|                        | Départemental | National | Communal |
| Taxe d'habitation      | 27,17 %       | 23,95 %  | 8,50 %   |
| Taxe foncière bâti     | 25,19 %       | 20,20 %  | 11,75 %  |
| Taxe foncière non bâti | 53,97 %       | 48,53 %  | 38,14 %  |

**Le taux des trois taxes communales reste inchangé depuis 1981. Toutefois, si la municipalité venait à être condamnée par le Tribunal Administratif de Bordeaux (les demandes des parties adverses s'élevant à un total de 15.000€ + les honoraires d'avocat), nous serions contraints d'augmenter le taux des taxes afin de subvenir aux frais de condamnation.**

## CIMETIERE

Concession trentenaire du cimetière : 25,00€ le m<sup>2</sup>

Case trentenaire au columbarium : 300€

## EMPRUNT

La commune n'a qu'un seul emprunt pour la réalisation de la mairie et du foyer polyvalent, il se terminera le 1<sup>er</sup> juin 2018.

Le remboursement annuel est de 16 094,31€.

# La population Ligoise

## Nos nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue à :

- M. et Mme BOTI Lahsène et leurs enfants
- M. et Mme LILLEY
- M. et Mme BARDEAU et leurs enfants
- Mme MONTILLAUD Maëva
- M. et Mme STEWART

## Décès

La municipalité s'associe à la douleur de la famille de :

- Ian PLUMMER décédé le 13 février 2015



## Mariages



Nadia MAZIERE et Jean-Luc DAUDIGNON mariés le 17 octobre 2015

## Juré d'assises

- Christophe PEREZ a été tiré au sort en 2015

## Examens

Le conseil municipal félicite :

Célia DELLUC

Brevet des Collèges Mention Très Bien

Marine FOUSSARD

Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la personne

Chloé MOISNARD

Baccalauréat SAPAT (Service aux personnes et aux territoires)

Elisa SARGENTON

Brevet des collèges Mention Assez Bien

Sandra SARGENTON

DUT Génie Chimie et Génie des Procédés

Maëva TESSARO

Brevet des collèges Mention Assez Bien



***Festivités***

***2015***

# 1er février 2015

## Le Repas des Aînés



**Menu préparé par M. MIGNON,**  
**traiteur à St Méard de Gurçon :**

Apéritif

Soupe de poissons et ses croutons et  
fromage

Assiette périgourdine

Trou périgourdin

Roti de boeuf sauce poivrade

Fromage

Dessert et café

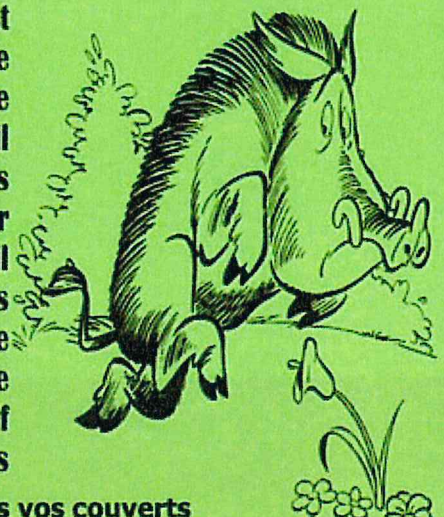


**Le 7 mars 2015, les chasseurs de LIGUEUX  
ont organisé leur banquet annuel**



**Les  
Chasseurs  
de LIGUEUX**  
vous invitent à leur banquet annuel  
**le Samedi 7 Mars**  
à la salle des fêtes à partir de 20H

Apéritif et toast  
Soupe paysanne  
Salade Périgourdine  
Civet de Chevreuil  
Trou Ligois  
Grillades de Sanglier  
Brochettes de chevreuil  
Pommes de terre Forestières  
Salade et fromage  
Omelette Norvégienne  
Café, digestif  
Vin rouge et cidre compris



**N'oubliez pas vos couverts**

---

Adultes 20 Euros, Enfants 10 Euros, Gratuit pour les moins de 8 ans.  
**Réservations au 06 86 82 02 76**  
**ou par mail : [amedee.marvy@orange.fr](mailto:amedee.marvy@orange.fr)**

Ils vous donnent rendez-vous le 5 mars prochain.

Comme chaque année, les membres de l'ACCA vous distribueront les menus  
dans vos boîtes aux lettres

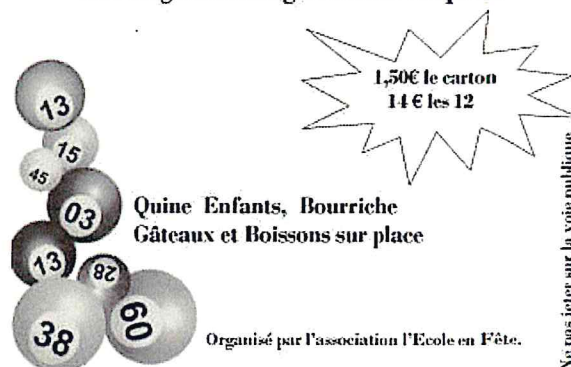
## QUINE DES ECOLES DE MARGUERON, LIGUEUX et LA ROQUILLE

**Samedi 14 Mars**  
Salle des fêtes de  
**Ligueux** à partir de **20H30**

Un voyage pour deux, un trampoline,  
nombreux lots et bons d'achat, lots de viande ....

### Quine des Ecoles

RPI Ligueux Margueron La Roquille



La quine des écoles dont dépendent les enfants  
de notre commune était organisée par l'association  
des parents d'élèves « L'ECOLE EN FETE ».

Cette manifestation est organisée  
afin de permettre de collecter des fonds  
qui aident à financer les sorties des enfants.

Nous remercions donc tous les participants.

La prochaine quine des écoles aura lieu à LIGUEUX

le 12 mars 2016



# 21 mars 2015

## du Théâtre à LIGUEUX

### **THÉÂTRE** **Les Tréteaux de Thalie** (Compagnie théâtrale de Saint Antoine de Breuilh) présentent **Les coups tordus** Comédie politiquement incorrecte de Pierre SAUVIL Mise en scène : Philippe BEZIES



à 20 h 45

(Salle des fêtes)

**Samedi 7 mars 2015** St Méard de Gurçon  
**Samedi 14 mars 2015** St Antoine de Breuilh  
**Samedi 21 mars 2015** Ligueux  
**Samedi 4 avril 2015** Vélignes  
**Samedi 11 avril 2015** Villefranche de Lonchat  
**Samedi 18 avril 2015** St Seurin de Prats  
**Samedi 25 avril 2015** St Antoine de Breuilh

Entrée 8€ Gratuit pour les moins de 14 ans

Les Tréteaux de Thalie (Compagnie théâtrale de Saint-Antoine-de-Breuilh) nous ont présenté "Les coups tordus", une comédie politiquement incorrecte de Pierre SAUVIL dans une mise en scène de Philippe BEZIES.

Avec une « mise en bouche » en première partie mise en scène par Florence BEZIES.

Un régal pour les spectateurs,

Bravo aux artistes !



Pour la 1<sup>ère</sup> fois, une  
chasse à l'œuf a été  
organisée dans notre  
village.



Une vingtaine de « petits »  
LIGUOIS a activement  
participé à la recherche du  
trésor des cloches de  
Pâques.

Un sympathique goûter  
s'en est suivi.

Les sourires des enfants et des parents nous ont  
convaincu pour une seconde édition.

Nous vous donnons donc rendez-vous le

**lundi 28 mars 2016.**

Nous vous attendons nombreux, petits et grands !

**Lundi 6 Avril 2015**



**LIGUEUX**

**CHASSE A L'OEUF**



**R**endez vous à 15h30 à la Mairie

*Le Maire et son conseil municipal vous invitent (petits  
et grands) à participer à une chasse à l'œuf.*

*La récolte sera partagée autour d'un goûter !*

*Nous espérons vous voir nombreux !!*



## 8 Mai 2015 - La Ligoise

**LIGUEUX (33)**  
Près de Sainte-Foy-la-Grande

**LES BLAIREAUX  
DE LIGUEUX**

**Rando VTT & Pédestre**  
**La Ligoise**

**Vendredi 8 Mai 2015**  
Départ libre à partir de 8 h.

**VTT**  
20 • 30 • 40 • 55 km  
Trail 20 & 30 km  
Pédestre 14 & 18 km

**NOUVEAUX PARCOURS**  
Nombreux ravitaillements

[www.blaireauxdeligueux.com](http://www.blaireauxdeligueux.com)  
IMPRIMERIE DU PROGRÈS - 05 53 22 91 40

Le 8 mai 2015, le club de VTT les Blaireaux de Ligueux a accueilli une centaine de marcheurs et 300 vététistes pour sa traditionnelle randonnée "La Ligoise".

Amateurs de marche à pied ou de deux roues ont eu plaisir à se retrouver pour cette balade entre bois et vignes qui leur a permis de découvrir plusieurs villages et de traverser trois départements (Gironde, Dordogne et Lot et Garonne).

Plusieurs parcours étaient proposés : 14 et 18 km pour les marcheurs, 20 et 30 km pour le trail et 20, 30, 40 et 55 km pour les VTT, le tout agrémenté de copieux ravitaillements.

**Les Blaireaux donnent d'ores et déjà rendez-vous le 8 mai prochain aux ligois et ligoises qu'ils espèrent voir nombreux sur leurs circuits !**

Le 29 mai dernier, les habitants du quartier de « St Martial » ont organisé la fête des voisins.

Après avoir obtenu l'autorisation du conseil municipal, Ils ont investi la place de St Martial en y disposant des tables et ont partagé un repas type auberge espagnole.

Une initiative qui a attiré beaucoup de « voisins » pour un moment de convivialité !

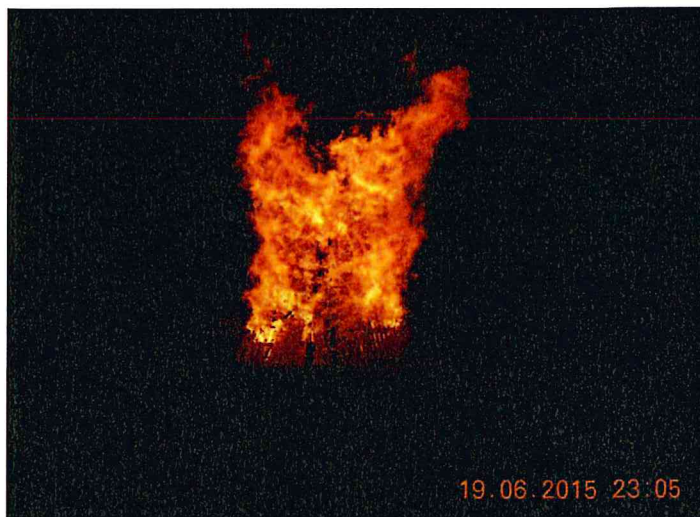


La prochaine « fête des voisins » est prévue pour le vendredi 27 mai 2016 (date à confirmer)

Si vous souhaitez en organiser une dans votre quartier, n'hésitez pas à contacter la mairie pour les modalités administratives !

19 Juin 2015

## Le Feu de la Saint Jean



C'est dans une ambiance festive qu'une soixantaine de personnes a répondu à l'appel de la municipalité. Chacun a partagé son repas, avec son voisin de table avant de profiter du spectacle du brasier.



La Mairie a offert l'apéritif



SEPTEMBRE 2015

## Des Chasseurs haut en couleur



Un article publié le 3 septembre 2015 rappelle les actions éco-responsables et cynégiques menées par l'ACCA de LIGUEUX.

Une opération ramassage des déchets avait eu lieu le samedi 30 mai 2015 en partenariat avec l'ACCA de Margueron : les fossés, les prés des bords de routes, les bois sont infestés de bouteilles, de sacs en plastique... alors que les déchetteries sont mises à disposition des citoyens. Chaque année, des tonnes de ces immondices mais aussi carcasses de vieilles voitures, engins agricoles, appareils ménagers, ferrailles, pneus, matelas... sont ainsi enlevés bénévolement par les chasseurs.

Les sociétaires des deux ACCA se sont donc ligüés pour assainir l'environnement tout en sensibilisant la population au risque de pollution.

Engagés dans la protection de la nature, les chasseurs de Ligueux ont également semé de la couleur dans le village avec la jachère fleurie attirant papillons, abeilles et passants.

19 Septembre 2015

Concours de Belote  
organisé par

LIGUEUX EN FETE



28 équipes étaient au rendez-vous

20 Septembre 2015

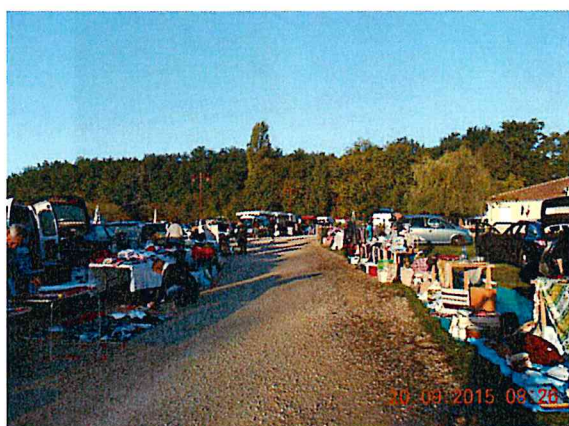
VIDE GRENIER  
organisé par

LIGUEUX EN FETE



Dès 7 heures du matin, l'équipe de  
LIGUEUX EN FETE était prête à  
accueillir les exposants.

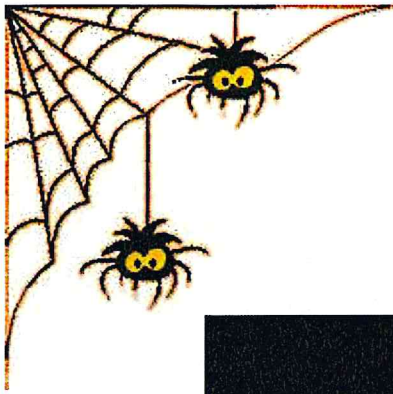
Le soleil était au rendez-vous, les visiteurs sont  
venus en nombre, et les enfants ont pu profiter  
d'un espace qui leur était réservé (jeux d'adresse,  
maquillage, structure gonflable, ballade en poneys...).



## 24 Septembre 2015 - Les Petits font les vendanges

Aldo et Isabelle PILLON , viticulteurs à LIGUEUX, ont accepté d'accueillir les assistantes maternelles et les enfants réunis dans le cadre des animations du Relais des Assistantes Maternelles (RAM) du Pays Foyen pour participer aux vendanges. 11 professionnels de la petite enfance ont investi les vignes accompagnés de leurs petits apprentis.

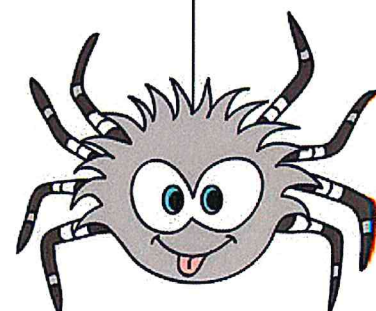




# HALLOWEEN

31 octobre 2015

Défilé de « monstrueux » Ligois





A l'issue de la cérémonie, le pot  
de l'amitié a été offert par la Municipalité



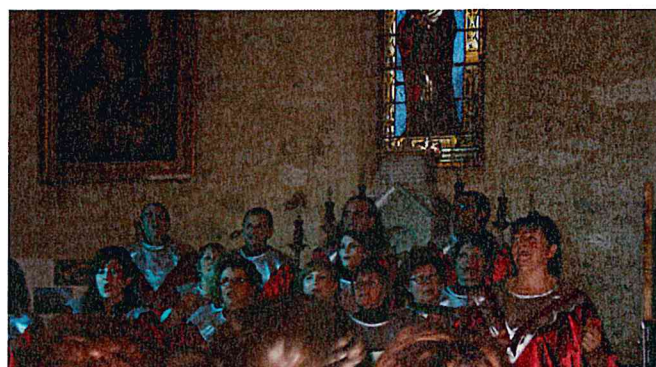


20 décembre 2015

## LIGUEUX a fêté Noël



La Municipalité avec la participation de l'association LIGUEUX en fête a invité tous les habitants à un goûter de Noël puis à assister à un concert GOSPEL dans l'église de LIGUEUX.



# ***Le mot des associations***

## **L'importance du sport et de la vie associative**

Le développement de la société de loisir, le mouvement de la démocratisation culturelle, sportive, et éducative, la consécration de l'état providence ont favorisé le sport qui tient une place essentielle dans notre société. Il faut distinguer la pratique du sport et le sport « spectacle ». Pour les uns, le sport est une activité, pour les autres, un spectacle avec ses héros, ses exploits, ses grandes manifestations.

Pour une collectivité, le dynamisme des associations sportives et de loisir participe à son attrait et à sa cohésion sociale. Il faut toutefois rappeler que les clubs sportifs fonctionnent en grande majorité grâce aux bénévoles. Or, aujourd'hui, beaucoup d'individus conçoivent la pratique du sport comme un bien de consommation et non comme un engagement citoyen. Les clubs peinent à trouver des volontaires pour animer la vie associative ce qui, à terme, peut les mettre en péril : la manifestation est avant tout un moyen de reconnaître leur engagement de les mettre en valeur, voire susciter des vocations.

Il s'agit ici de rappeler l'attachement de la municipalité aux valeurs du sport, de remercier les clubs et les associations qui les promeuvent.

En effet, ce sont les collectivités qui soutiennent la majeure partie des manifestations sportives locales et la vie des clubs sportifs.

Nous tenons à remercier nos élus, Monsieur le maire de Ligueux Christian Bertin ainsi que l'ensemble du conseil municipal, Monsieur le président de la communauté des communes David Ulmann, nos sponsors, et tous nos partenaires qui nous soutiennent en permanence sur l'ensemble de nos manifestations.

Nous tenons également à remercier vivement les propriétaires qui laissent passer vtt, marcheurs sur leurs terres toute l'année. Ils nous permettent chaque année d'offrir aux randonneurs des paysages et circuits agréables et verdoyants avec très peu de route.

Ce qui m'amène, en conclusion, à adresser un grand merci à tous les bénévoles de notre club et d'ailleurs qui participent directement à la vie du club. Car que serait la vie du club sans ses bénévoles ?

Elle commence avec la solide équipe dirigeante qui m'entoure, c'est là que le bénévolat demande un travail constant, soutenu et qui exige beaucoup de temps et de compétences, et je les remercie pour tout le travail qu'ils accomplissent, de même que tous les bénévoles, qui répondent présent et soutiennent l'association lors de ses manifestations.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance. Merci à vous tous

Pour terminer, je vous souhaite à vous tous, ainsi qu'à vos familles de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une parfaite année 2016.

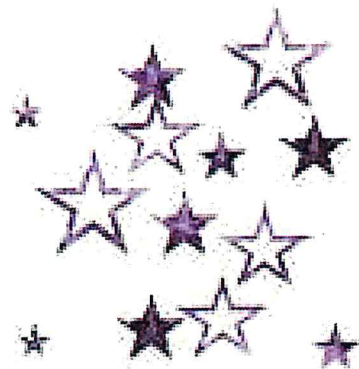
**Bernard Lassoujade**  
**VTT Club « LES BLAIREAUX DE LIGUEUX »**

Association LIGUEUX EN FETE

Mairie

33220 LIGUEUX

ligueuxenfete@yahoo.com



Bonjour à Tous !

Dans un premier temps, nous tenons à remercier chaleureusement tous nos généreux contributeurs grâce à qui nous avons pu réunir les fonds nécessaires pour démarrer.

Notre but premier est de créer de l'animation dans notre petit village (sans aucune autre prétention).

Grâce à tous les membres et aux bénévoles, nous avons pu organiser en septembre un concours de belote et un vide grenier.

Ces premières manifestations ont été un succès et cela nous a permis en association avec la municipalité de vous offrir un goûter de Noël ainsi qu'un concert GOSPEL.

Vous avez été nombreux à répondre à notre appel, et cela fait chaud au cœur, merci encore !

Nous réfléchissons encore aux prochaines manifestations que nous vous proposerons en 2016, et si vous avez des idées n'hésitez pas à nous en faire part.

**Pour terminer, nous vous souhaitons à tous ainsi qu'à vos proches une belle année 2016 !**

Bien amicalement,



L'équipe de LIGUEUX EN FETE



## Manifestations à venir

- |                     |                            |
|---------------------|----------------------------|
| – 31 janvier 2016   | Repas des aînés            |
| – 05 mars 2016      | Repas de la Chasse         |
| – 12 mars 2016      | Quine des Écoles           |
| – 28 mars 2016      | Chasse à l'Oeuf            |
| – 09 avril 2016     | Théâtre Tréteaux de Thalie |
| – 08 mai 2016       | La Liguoise                |
| – 10 juin 2016      | Spectacle des écoles       |
| – 17 juin 2016      | Feu de la Saint Jean       |
| – 18 septembre 2016 | Vide Grenier               |
| – 31 octobre 2016   | Défilé d'Halloween         |
| – 11 novembre 2016  | Commémoration              |
| – 18 décembre 2016  | Goûter de Noël             |

*Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée tout au long de l'année.*

*N'hésitez pas à consulter le site internet de votre commune [www.ligueux33.fr](http://www.ligueux33.fr) afin de vous tenir informés.*

*Vous pouvez également communiquer votre adresse email au secrétariat ou venir consulter le tableau d'affichage de la mairie.*

# Les contacts utiles



|                                                           |                      |
|-----------------------------------------------------------|----------------------|
| Sapeurs-pompiers                                          | 18                   |
| SAMU                                                      | 15                   |
| Centre anti-poison                                        | 05.56.96.40.80       |
| Gendarmerie                                               | 17 ou 05.57.41.93.20 |
| Centre des grands brûlés de Bordeaux                      | 05.56.79.54.62       |
| Appel d'urgence depuis un portable                        | 112                  |
| Hôpitaux                                                  |                      |
| Sainte Foy la Grande                                      | 05.57.41.96.96       |
| Urgences                                                  | 05.57.41.97.00       |
| Libourne                                                  | 05.57.55.34.34       |
| Marmande                                                  | 05.53.20.30.40       |
| Bergerac                                                  | 05.53.63.88.88       |
| Communauté de communes du Pays Foyen                      | 05.57.46.20.58       |
| Collège Elie Faure                                        | 05.53.74.46.60       |
| Lycée Broca Reclus                                        | 05.57.41.92.50       |
| Collège Anglade Langalerie                                | 05.57.46.03.12       |
| ERDF – GRDF                                               |                      |
| Service clientèle                                         | 05.56.16.53.00       |
| Dépannage                                                 | 08.10.33.30.33       |
| France Télécom                                            |                      |
| Renseignements                                            | 118-712 ou 118-218   |
| Syndicat intercommunal d'adduction d'eau                  |                      |
| D'assainissement de Sainte Foy la Grande                  | 05.57.46.05.08       |
| Lyonnaise des Eaux                                        | 08.10.13.01.20       |
| Trésor Public Sainte Foy la Grande                        | 05.57.46.00.30       |
| Centre des Impôts de Libourne                             | 05.57.25.44.44       |
| ALLO Services Publics                                     | 39.39                |
| Relais Services Publics (Pineuilh)                        | 05.57.48.60.90       |
| A.I SERVICE (activité occasionnelle) C3I (professionnels) | 05.57.41.90.80       |
| UFC QUE CHOISIR                                           | 05.53.63.25.31       |
| CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)              | 05.57.46.58.67       |

**La commission du bulletin municipal a préparé pour  
vous ce numéro 23.**

**Nous espérons vous avoir apporté des informations  
utiles et agréables.**

**Ce bulletin retrace les temps forts de cette année.**

**Si toutefois nous avons omis certaines informations,  
nous vous remercions de nous en excuser.**

**Martine BASTIDE  
Isabelle CANCE  
Christelle DELLUC  
Adeline LACHAPELLE  
Isabelle PILLON**

